



Département de la Nièvre
Communauté de Communes
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **6 mars 2024**,

L'an deux mille vingt-trois, le **six** du mois de mars à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 29 février 2024 par M. le Président, s'est assemblé à la Salle du Belvédère du Palais de Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Marie-France LURIER - Mme Danielle ROY - M. Yves RAVET - M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - M. François DENIZOT - M. André BUISSON - M. Alexandre BLANDIN - Mme Martine BOREL - Mme Béatrice BOULOGNE - Mme Corinne COLONEL – M. Alain DEDISSE - M. Patrick PONSONNAILLE - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - Mme Carole TABBAGH GRUAU - M. Michel BARRIERE – Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Corinne SERRE - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - Mme Nathalie LIEBARD – M. André SZYMANSKI - M. CHOLLET Robert - Mme Stéphanie CHAPUIS - M. Jacky SCHOLLER - Mme Jocelyne VERNAUX

Membres absents excusés : Mme Véronique ITTAH - M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD - M. Hicham BOUJILAT - Mme Stéphanie OUVRY - M. Jean-Claude GILLONNIER - M. Benjamin MASI - M. Frédéric AUCOUTURIER - M. Jean-Marc BAUCINO

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Mme Mauricette JOSEPH remplacée par Mme Muriel BUISSON

Membres ayant donné pouvoir : M. Daniel GILLONNIER à M. Gilbert LIENHARD
M. Michel RENAUD à Mme Corinne COLONEL
Mme Martine LEROY à Patrick PONSONNAILLE
Mme Florence GUILLAUME à M. Alain DEDISSE
Mme Pauline PABIOT à Mme Marie-France LURIER
M. Yannis BONNET à Mme Béatrice BOULOGNE
Mme Geneviève PARIS à M. Denis HOUCHOT
M. Patrick RAPEAU à M. Yves RAVET
M. Pascal KNOPP à Mme Françoise CROTTET-FIGEAT
Mme Nadège COQUILLAT à Mme Jocelyne VERNAUX
Mme Sandra TIXIER MAUDRY à M. Sylvain COINTAT
M. Thierry BEAUVAIS à Mme Sonia MILLANT
M. Bertrand FLANDIN à M. François DENIZOT

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. Robert CHOLLET** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Débat d'Orientations Budgétaires 2024

Le Débat d'Orientations Budgétaires est une procédure obligatoire pour les Communes et les Communautés de Communes de + de 3 500 habitants.

Ce débat a pour mission d'informer les élus mais aussi la population sur les grandes orientations du prochain exercice budgétaire. Cela permet de déterminer les moyens disponibles par rapport aux objectifs à atteindre.

Ce débat s'appuie sur un rapport d'orientations budgétaires.

Le Conseil Communautaire, après avis du Bureau Communautaire et de la Commission des Finances, et après en avoir délibéré :

- **ADOpte** la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2024 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires joint à la présente délibération.

Nombre de conseillers : 55
Présents : 34
Pouvoirs : 13
Votants : 47
Pour : 47
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président

M. Robert CHOLLET, secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le 11/03/2024

ID : 058-200067916-20240306-2024_06_03_01-DE

